

Liminaire CGT. CCE GRDF 14.09.2017

Pour faire face aux immenses défis technologiques, démographiques ou environnementaux, l'époque appelle plus de coopération dans le travail, dans la recherche, plus de formation tout au long de la vie, plus de stabilité et de sécurité au travail, plus de démocratie dans l'entreprise. Tout le contraire de ce qu'ont choisi d'entreprendre les gouvernements qui se succèdent depuis des décennies.

Celui en place s'apprête à installer le dernier étage de la fusée libérale, celle-là même qui fût imposée à de nombreux pays sans produire aucun des résultats annoncés. Dans ces pays, certes, on y licencie plus aisément et les salariés disposent de moins en moins de droits. Pour autant, le plein emploi et les salaires décents ne sont pas au RDV, tout en étant tirés vers le bas par l'explosion des emplois précaires et du nombre de travailleurs et surtout de travailleurs pauvres !

Le gouvernement et le Medef veulent réduire l'humain à sa fonction d'agent économique au service des puissants, fût-ce en amputant le travail de sa dimension anthropologique.

C'est bien à la libération de la croissance, cher au fumeux rapport ATTALI, que gouvernement et MEDEF comptent s'atteler. Non pas en réorientant l'argent spéculatif et les scandaleux dividendes vers des investissements utiles, ni en valorisant les capacités humaines par un droit nouveau à la formation. Non ! Il s'agit de livrer toutes les clefs de l'économie au marché capitalistique, de mettre corps et âme l'ensemble des travailleurs et des citoyens au service d'un projet dont l'objectif est de donner au capital mondialisé et financiarisé un souffle nouveau...

La politique gouvernementale a sa cohérence. Elle tente, fondamentalement, de redéfinir la puissance publique, non plus comme un contrepoids nécessaire face à la domination des détenteurs de capitaux et des moyens de production, mais comme l'organisateur d'un féroce marché concurrentiel, source de plus-value pour la rente.

C'est tout le sens que prennent les « ordonnances MACRON », combattues, à juste titre par la rue dans un premier temps, ce 12 septembre, y compris dans nos entrepris et ce, malgré le relais d'un management à la solde des « puissants », argumentaire imagé à l'appui qui minimise les effets de ces ordonnances sur notre Statut.

Mais nous ne sommes pas dupes, car toute la logique de la nouvelle loi de destruction du droit du travail et la mise en lambeau des sécurités collectives risquent d'être aggravée par l'assaut claironné contre les cotisations sociales. Et, à peine les ordonnances ficelées, il est déjà annoncé une vague de privatisation, la vente des actifs publics de grands groupes, un affaiblissement de la Caisse des Dépôts et Consignations, une mission d'expert sur le SMIC, une attaque sur la formation professionnelle !

Nos entreprises ne sont, du reste, pas épargnées et il n'est nulle trêve pour l'actualité gazière et plus particulièrement celle qui impacte directement l'activité de notre groupe avec un Etat libéral qui abandonne le Service Public du gaz. Alors que cet Etat avait déjà vendu 4.1% du capital d'ENGIE en début d'année 2017, celui-ci vient d'annoncer une nouvelle cession de même ampleur... !!!

Cela confirme le désengagement de l'Etat d'un Groupe qui, pourtant, gère une partie du Service Public de l'énergie en France avec des implications importantes pour les usagers (sécurité d'approvisionnement, sécurité industrielle, tarifs...).

Contrairement à ce que prétend le communiqué officiel, l'Etat ne respectera pas la loi de 2006 l'obligeant à détenir la minorité de blocage dans Engie. La part de l'Etat dans le capital va descendre à 24,1% et sa part dans les droits de vote autour de 27,6%. Qui pourrait croire alors que l'Etat va racheter des actions l'année prochaine pour remonter à 33,33% et récupérer ainsi la minorité de blocage ?

La CGT considère que l'Etat doit garder la maîtrise et le contrôle des entreprises de l'énergie afin de garantir la pérennité, la qualité et la sécurité du service public.

A l'heure où le Groupe refuse d'augmenter les salaires, détruit des milliers d'emplois et délocalise dans des pays à faibles coûts et à faibles garanties sociales, il est pitoyable de prétendre donner des miettes au personnel en lui proposant d'acheter des actions du Groupe.

Même si, avec 0% d'augmentation générale en 2017, plusieurs éléments viennent encore amoindrir le pouvoir d'achat du personnel, la future hausse de la CSG, la fiscalisation des frais de déplacement pour laquelle la CGT revendique le respect de la Pers 162 et l'annulation de ce changement de dispositif.

La CGT demande l'arrêt des plans sociaux, l'arrêt des processus de délocalisation, la réinternalisation des activités et l'amélioration des conditions sociales dans le Groupe. Nous revendiquons la remontée de l'Etat dans le capital d'Engie et la création d'un pôle public de l'énergie destiné à mettre en place une véritable politique publique de l'énergie contrôlée démocratiquement.

Après le processus de concertation/consultations, le dossier sur la **Généralisation de la nouvelle organisation des activités d'intervention de GRDF** a, maintenant, recueilli l'avis de la quasi-totalité des CE DR.

Il revient maintenant aux 8 CE UCF d'être informé de ce dossier concernant l'ensemble des salariés UCF impactés par cette réorganisation. Dans cette optique, la CGT demande, dans le cadre d'une transparence totale et d'une équité absolue, que l'ensemble des éléments du dossier sur la **Généralisation de la nouvelle organisation des activités d'intervention de GRDF** soit porté à la connaissance de ces dits CE.

Par ailleurs, et alors que les salariés commencent à être sollicités pour intégrer leurs nouvelles équipes, il devient plus qu'urgent que les conventions, toujours dans un esprit d'équité, soient uniformisées et non « à la sauce locale » de chaque unité ou « adaptable selon les humeurs » en intégrant l'intitulé de l'emploi et les services civils attachés, avant et après,... ainsi que les formations adaptées aux activités gazières !!!

Pour terminer sur le sujet, une alerte : De nombreux retours concernant les prestataires contractualisés pour la pose de compteurs font état de conditions de travail plus que précaires dans lesquelles exercent ces derniers et ce, sans même avoir subi la moindre visite médicale d'embauche ! Si ces alertes concernent essentiellement la pose de compteurs LINKY, dès lors où certaines entreprises travaillent pour les deux distributeurs, gageons que ces procédés n'aient cours à GRDF... ! Et nous ne voudrions pas y voir de lien de cause à effet alors que sur plusieurs régions, un accroissement du nombre d'ISG a été constaté suite à la pose de compteur GASPAR.... !!!

Croire que c'est en précarisant les salariés que l'on rendra les entreprises plus compétitives, c'est, pour le coup, vraiment une « vision du passé » !

C'est même une fuite en avant pour améliorer toujours plus les marges des entreprises à court terme, mais qui va mettre de plus en plus de citoyens dans la pauvreté et donc, des consommateurs en moins pour le chiffre d'affaire de nos entreprises et leurs marges... !

Si, comme l'annonce la toute dernière campagne de GRDF nous voulons être « fiers d'être utiles », il va nous falloir bien plus qu'un spot publicitaire... !!!

A l'actualité de notre entreprise s'ajoute l'actualité sociale menée par le gouvernement Macron : 73,2 milliards d'euros de bénéfices pour les entreprises du CAC 40 en 2016, plus de 50 milliards d'euros d'évasion fiscale et 65 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises dont 24 milliards sur la baisse des charges sociales chaque année. Avec 51,3 milliards d'€ de profit contre 40 milliards un an plus tôt, à date, les affaires vont bien, merci !

Cumulées, ces ressources aux grandes entreprises représentent près de 10 % du PIB de la France !

Mais, « C'est à la fin du bal, qu'on paie les musiciens » !

Notre Président Macron et son gouvernement feraient bien de se souvenir de ce proverbe. Flexibilité et précarité n'ont jamais été facteurs de progrès et d'emploi. Le MEDEF a beau se frotter les mains et enjoindre le pouvoir « d'aller jusqu'au bout » et de « ne pas avoir la main qui tremble » étrange expression d'ailleurs que celle-ci, utilisée autrefois pour parler au bourreau... Devons-nous comprendre que nous sommes condamnés à être exécutés !!!

Nous ne laisserons pas la main aux « *saigneurs* » de nos droits sociaux pour instaurer la précarité à travers les CDI de projet qui seront en fait des CDD, diminuer les indemnités de licenciement, réduire la parole des salariés en fusionnant les instances représentatives du personnel, imposer le gel et la fin de la hausse uniforme du point d'indice, rétablir le jour de carence au 1er janvier 2018, baisser les effectifs dans les services publics...

Mais la politique Macron ne s'arrête pas là, c'est aussi la réduction des dépenses de fonctionnement des collectivités locales, l'augmentation et la généralisation de la CSG, la remise en cause de notre système de protection sociale...

Aussi, nous refusons la régression sociale, et **suscitons l'envie de résister, parce que le désir est révolutionnaire !**

Avec cette journée d'action, les salariés ont réaffirmé leur exigence pour un droit du travail porteur de justice sociale et de progrès. Ils ont refusé des ordonnances ringardes inspirées par les exigences du Medef depuis des décennies, exigences qui n'ont jamais éradiqué le chômage et la précarité. Les 200 manifestations, avec près de 500 000 personnes, sont aussi le reflet de nombreux arrêts de travail dans les entreprises privées comme publics et bien souvent, ces arrêts de travail ont été lancés à l'appel de plusieurs organisations syndicales.

Partout, c'est bien l'urgence de plus de justice sociale qui s'est exprimée et le refus de l'exploitation grâce au renforcement des droits et des garanties collectives. Cela passe aussi par l'amélioration significative des conditions de travail et de véritables augmentations de salaires.

La CGT va poursuivre son travail d'information et de mobilisation sur les ordonnances « Macron ». Elle portera sa proposition d'un code du travail du 21ème siècle et d'un nouveau statut du travail salarié avec sa sécurité sociale professionnelle.

Avec l'ambition de construire des mobilisations encore plus fortes pour s'opposer à toutes les régressions sociales du gouvernement « Macron », dès à présent, la CGT appelle à la mobilisation, le 21 septembre prochain, veille du Conseil des ministres sur les ordonnances.